



07 49 31 28 48

Objet : Moratoire éolien et photovoltaïque

Lancieux, le 23 juin 2025

Monsieur Hervé BERVILLE

Monsieur Jean-Luc BOURGEAUX

Messieurs les députés,

Jeudi dernier, lors de l'examen de la proposition de loi de programmation énergie climat (dite PPL Grémillet), l'Assemblée Nationale a adopté par voie d'amendement un moratoire sur « l'instruction, l'autorisation et l'installation de tout nouveau projet d'installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent éolien, terrestre ou maritime, ainsi que l'énergie solaire photovoltaïque », soit l'arrêt immédiat de tout déploiement de nouveaux moyens de production éolienne ou solaire.

Ce moratoire est le point d'orgue d'une suite inouïe de régressions et d'un démantèlement systématique des engagements et politiques publiques récents (loi APER, obligations de solarisation de toitures, parkings, S21 modifiés, etc...)

Nous, représentants des citoyennes et citoyens engagés dans la transition énergétique dans nos centrales villageoises, sommes en colère et effarés par le manque de clairvoyance, de continuité et de courage politique de ces derniers mois.

Bien que nous comprenions que ce moratoire a encore bien du chemin à faire pour être adopté définitivement, le signal est terrible et ne peut rester sans un sursaut résolu de l'ensemble des députés qui serait du côté de la raison.

Alors qu'est annoncée l'impossibilité de limiter le réchauffement climatique à 1,5°, que la centrale du Bugey a dû réduire sa production en vue d'un 1er épisode de canicule de l'année, l'attaque sur les énergies renouvelables ne peut perdurer. Rapides à mettre en œuvre, créatrices d'emplois et ayant un fort taux d'acceptabilité de 80% auprès de la population, l'énergie renouvelable a sa pleine légitimité dans le mix énergétique nécessaire pour nous préparer un avenir lourd d'enjeux.

Nous comptons sur vous Messieurs les Députés, afin d'agir dès le vote solennel de ce mardi 24 juin et de voter contre la proposition de loi Grémillet devenue à force d'amendements un texte incohérent et contradictoire, profondément à rebours des aspirations des Français.

Citoyennement votre,

Jean-Pierre THOMAS,
Président de la société citoyenne Centrales Villageoises Rance Emeraude
Territoire du PNR Vallée de la Rance Côte d'Emeraude

cc : Mmes et Messieurs les élu-e-s du territoire